

Décision

Générale

colonial

Décision n° 648 du 7 juin 1949

n° 648

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 juin 1949

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1949 v2

Date du numéro

30 juin 1949

TEXTE INTÉGRAL

Ahmed Djama est engagé en qualité de planton auxiliaire 2e échelon à salaire journalier. L'intéressé est mis à la disposition du chef du service r/s P. T. T. La présente décision aura effet pour compter du 1er juin 1949.